



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dispositif de sécurité pour le 1er mai

Question au Gouvernement n° 1895

Texte de la question

DISPOSITIF DE SÉCURITÉ POUR LE 1ER MAI

M. le président. La parole est à Mme Constance Le Grip.

Mme Constance Le Grip. Monsieur le ministre de l'intérieur, ma question porte sur le dispositif de sécurité qui sera mis en place demain, mercredi 1er mai, partout en France et plus particulièrement à Paris. Parce qu'un 1er mai à haut risque se profile, nos compatriotes sont à juste titre inquiets. Ils ont encore en mémoire le 1er mai dernier – le 1er mai 2018 – (« *Benalla !* » sur les bancs du groupe LR),...

M. Jean-Paul Lecoq. Et Benalla !

Mme Constance Le Grip. ...qui avait vu 1 200 « black blocs » infiltrer les manifestations syndicales de la Fête du travail et se livrer, en fin de manifestation, au moment de sa dispersion, à des actes de vandalisme, de saccage et de pillage extrêmement choquants.

Le spectre de ce 1er mai désastreux nous hante tous. Est-il besoin de rappeler que c'est aussi ce 1er mai 2018 qui vit se déclencher, place de la Contrescarpe, à Paris, ce qu'il est convenu d'appeler la première affaire Benalla ? (*Vives exclamations sur les bancs du groupe LR. – M. Charles de la Verpillière fredonne « Joyeux anniversaire ».*)

Une députée du groupe LR . Elle a raison !

Mme Constance Le Grip. Comment le Gouvernement compte-t-il, demain, mercredi, assurer l'ordre républicain dans les rues de Paris et des autres villes de France, garantir la sécurité des manifestants, protéger les habitants et les commerces des exactions et des violences des « black blocs » et autres « ultra-jaunes » ?

La nouvelle doctrine de maintien de l'ordre instaurée depuis cinq semaines connaîtra demain une journée test. Alors que des mots d'ordre terribles circulent sur internet – « Acte ultime : Paris, capitale de l'émeute », « Pour un 1er mai jaune et noir » –, monsieur le ministre, les Français attendent de vous fermeté et efficacité.

M. Fabien Di Filippo. Tout ce qu'il n'a pas !

Mme Constance Le Grip. Au-delà des postures et des résultats, nos forces de l'ordre font face, avec professionnalisme, endurance et discipline, à des actes de violence sans précédent par leur durée et leur intensité. Monsieur le ministre de l'intérieur, peuvent-elles compter sur vous ?

Nos services de renseignement connaissent depuis déjà plusieurs années ces « black blocs » et autres

mouvances anarchistes. Nous nous étonnons que vous n'ayez pas encore réussi à mettre un terme à leurs agissements. Monsieur le ministre de l'intérieur, les Français peuvent-ils compter sur votre efficacité et votre professionnalisme ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Patrice Verchère. C'est le secrétaire d'État qui répond ! Cela prouve le niveau de Castaner !

M. le président. Laissez M. le secrétaire d'État s'exprimer ! Que signifie cette attitude ? Écoutez plutôt la réponse !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur. Madame la députée, vous avez raison de dire que la journée de demain sera très compliquée, pour les raisons que vous avez évoquées. D'abord viendront les traditionnelles manifestations du 1er mai à l'initiative notamment des organisations syndicales, manifestations qui ont été déclarées et qui seront encadrées par les services d'ordre. De nombreuses manifestations ont ainsi été déclarées à Paris.

Par ailleurs, le mouvement dit des gilets jaunes a en effet lancé un appel à manifester. Nous pensons que le mouvement de la mouvance ultra-gauche et anarcho-autonome, qui n'a pas été déclaré, pourrait venir perturber les cortèges officiels qui ont été déclarés.

Je peux vous rassurer, notre priorité sera double. Il s'agira d'abord de faire en sorte que ces manifestations syndicales déclarées se déroulent dans les meilleures conditions et dans le bon ordre, comme le veut la liberté d'expression, la liberté syndicale.

Notre autre priorité sera d'intervenir systématiquement, chaque fois que nous constaterons des exactions. Bien évidemment, je vise là les appels à manifester de certains leaders des gilets jaunes, de la mouvance ultra-gauche, de la mouvance anarcho-autonome. Soyez assurés que nous ne tolérerons aucune exaction.

M. Fabien Di Filippo. Comme l'année dernière !

M. Éric Straumann. Que devient le colonel Benalla ?

M. Pierre Cordier. Rappelez Benalla, il sera efficace !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État. Le dispositif mobilisé, que décrira tout à l'heure le ministre de l'intérieur, avec le préfet de police, lors d'une conférence de presse, sera d'une ampleur exceptionnelle, mobile et réactif. Il nous permettra de percuter les groupes qui commettront des exactions, et de procéder au plus grand nombre d'interpellations.

Soyez assurés que nous sommes très déterminés pour intervenir et faire respecter l'ordre à Paris et partout en France...

M. Fabien Di Filippo. On voit ça !

M. Pierre Cordier. Il faut prévenir M. Crase !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État. ...car, vous avez raison de le souligner, certaines grandes villes françaises soulèvent aussi quelques inquiétudes.

S'agissant des « black blocs », c'est avec une certaine lassitude...

M. Fabien Di Filippo. Démissionnez, alors !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'Étatque je rappellerai qu'ils ne sont pas un mouvement, mais une forme d'organisation d'une manifestation, qui consiste à se vêtir en noir et à commettre des exactions. Malheureusement, ce n'est pas le seul apanage de l'ultra-gauche et des anarcho-autonomes. (*Mme Muriel Ressaiguier applaudit.*) Nous avons aussi des gilets jaunes radicalisés.

Je tenais à rappeler ce point, qui me paraît important : on ne peut pas dissoudre un « black bloc ». (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Jean-François Parigi. Nous ne sommes pas rassurés !

Données clés

Auteur : [Mme Constance Le Grip](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1895

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er mai 2019](#)